

Comment puis-je collaborer avec un ou une bibliothécaire dans mon cours StudiUM?

Plusieurs possibilités de collaboration avec votre bibliothécaire s'offrent à vous si vous lui attribuez l'un des rôles disponibles dans StudiUM :

1. [Bibliothécaire - accès en lecture](#) (ex. de collaboration : partage de la bibliographie de cours pour faciliter le développement des collections, etc.)
2. [Bibliothécaire - accès en écriture](#) (ex. de collaboration : ajout d'informations ou de document relatifs à la recherche d'information, participation au forum du cours, ajout de quiz, etc.)
3. enseignant associé (pour une collaboration plus poussée, entre autres par l'ajout de tests d'évaluation des compétences informationnelles)

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les capsules suivantes :

- [Comment donner l'un de ces rôles à mon bibliothécaire?](#)
- [Quels sont les différents rôles et leurs permissions associées?](#)